

23 déc 2016 -16:30

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2016](#)

Utilisation du site de Zutendaal par les Forces armées américaines en Europe

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a pris note de l'état d'avancement du dossier concernant la mise à disposition d'une partie du Quartier Wevelsmoer à Zutendaal au profit des Forces armées américaines en Europe, afin d'y entreposer du matériel.

Dans les années 70, les Forces armées américaines ont aménagé plusieurs sites en Europe pour y prépositionner du matériel en préparation d'une intervention rapide contre le Pacte de Varsovie. Suite à la chute du Mur, ce prépositionnement n'était plus nécessaire et les différents sites ont été remis aux Nations hôtes en 2000. En Juillet 2015, l'attaché militaire américain en Belgique a toutefois demandé de pouvoir réactiver l'utilisation de ces sites afin de permettre à l'OTAN de se déployer plus rapidement dans l'est de l'Europe en cas de nécessité.

En septembre 2015, le Conseil des ministres restreint a donné son accord pour proposer le quartier Wevelsmoer de Zutendaal aux Forces armées américaines, en utilisation conjointe avec la Défense belge, pour une durée minimale de 10 ans. Suite à cet accord, des contacts ont eu lieu entre la Défense et les Forces armées américaines en Europe afin de définir les modalités pratiques liées à cette mise à disposition.

Après coordination entre les autorités américaines et belges, les Forces armées américaines en Europe utiliseront les infrastructures suivantes :

- une capacité de stockage pour du matériel et des véhicules lourds à usage exclusif par les Forces armées américaines. Dans un premier temps, il s'agira de 15 hangars. Dans un second temps, la Défense libérera 4 hangars supplémentaires
- l'utilisation conjointe du dépôt de munitions (la moitié des bunkers de stockage à usage exclusif par les Américains)
- une capacité de maintenance de véhicules conjointe
- l'utilisation conjointe de l'installation de ravitaillement en carburant
- un espace administratif
- la possibilité de construire de nouveaux bâtiments

Outre le personnel militaire, les Forces armées américaines recruteront du personnel civil local pour leur besoin propre (200 à 250 personnes). Selon le planning actuel, les premières activités de stockage sur le site de Zutendaal auront lieu à partir du 1er mai 2017, le site devant être complètement opérationnel au 1er mai 2018.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>